

## L'ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)  
**Bureaux : 1720 rue Notre-Dame**  
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL  
 RODOLPHE FORGET, Président.  
 J. E. CLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

### "La Providence"

**ASSURANCE CONTRE LE FEU**  
 Bureau Principal: 52, rue St-Jacques,  
 MONTREAL.  
 SPÉCIALITÉS: Risques Commerciaux à 20 p.c. de  
 réduction—Pourquoi tous les marchands ne  
 profiteraient-ils pas de ce grand avantage? La Cie  
 n'a aucune réclamation non payée—On demande  
 des Agents—S'adresser à  
**L. A. PICARD, Gérant.**

## Sun Life Assurance Company of Canada

Bureau Principal, - MONTREAL  
 L'homme habile à prendre des assurances et  
 qui veut conduire son affaire d'une manière  
 strictement honnête et honorable, a une excel-  
 lente occasion de le faire dans cette Compagnie  
 "Prosperé et Progressive." Ecrivez au Surin-  
 tendant des Agences à Montréal.

## LA PROVINCIALE

Assurance-Mutuelle-Incendie  
 Bureau-chef: EDIFICE GUARDIAN  
 160, RUE ST-JACQUES  
**MONTREAL.**  
 Sécurités absolues. Taux raisonnables.  
 AGENTS demandés dans toutes les localités.

## LA CANADA LIFE A PAYÉ

en 1905, aux détenteurs de polices ou  
 à leurs représentants : : : : :

**\$3,272,000**

contre des paiements similaires de  
**\$4,954,000**  
 faits par les vingt-et-une autres com-  
 pagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1853)  
**The Phenix Insurance Company**  
**OF BROOKLYN**  
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30  
 Robert Hampson & Son, Agents,  
 89 rue St-Sacrement, Montréal

# Assurances

## CLASSIFICATION DES RISQUES D'INCENDIE

Conférence faite au "Insurance Insti-  
 tute" de Toronto, par A. C. Fair-  
 weather  
 (Suite).

60 p. c. de la valeur des risques. D'après  
 ses statistiques, on voit que là où l'assu-  
 rance couvre plus de 50 p. c. de la va-  
 leur, les pertes au-dessus de ce pourcen-  
 tage ne représenteront pas plus de 7 p.c.  
 des pertes totales.

Par conséquent, avec une police de  
 \$2,500, comme dans le cas cité précédem-  
 ment, les Compagnies ne seraient pas  
 responsables pour autant de pertes qu'el-  
 les le seraient avec une police de \$5,000,  
 de sorte qu'avec une police de \$2,500, le  
 taux devrait être suffisant pour produire  
 une prime d'environ \$45 au lieu d'une  
 prime de \$50 comme dans le cas d'une  
 police de \$5,000.

Dans l'exemple que nous avons pris, on  
 a admis que chacune des 100 construc-  
 tions était de valeur égale, c'est-à-dire  
 de \$5,000.

Supposons que nous prenions deux  
 groupes de 100 constructions chacun,  
 l'un où la valeur de chaque construction  
 est de \$5,000 et l'autre où cette valeur  
 est de \$50,000. Supposons également que  
 ce dernier groupe soit formé de cons-  
 tructions modernes à l'épreuve du feu et  
 que le premier soit d'anciennes structu-  
 res mal construites. Le coût total pour  
 assurer le premier groupe est de \$5,000,  
 comme nous l'avons vu, une moyenne de  
 \$50 par risque ou 1 p. c. de la valeur.  
 Supposons que dans le second groupe,  
 les dommages faits par le feu soient de  
 1-10 de 1 p. c. par an. La valeur totale  
 des 100 risques est de \$50,000, par con-  
 séquent, les pertes totales seraient de \$5,  
 000 ou en moyenne de \$50 par risque.  
 Nous voyons donc que les deux groupes  
 de risques sont dans les mêmes condi-  
 tions. Il y a une différence dans la va-  
 leur et dans la construction, mais la per-  
 te nette par le feu est identique dans les  
 deux cas. Par conséquent, pour couvrir  
 le coût de l'assurance, la Compagnie  
 d'assurance contre l'incendie doit perce-  
 voir le même montant de primes du pro-  
 priétaire de la construction valant \$5,000.  
 Basé sur l'évaluation, le pourcentage des  
 taux d'assurance serait de 1 p. c.; dans  
 le cas des constructions de \$50,000, ce  
 pourcentage serait de 1-10 de 1 p. c.

Mais, supposons que le propriétaire de  
 la construction de \$50,000, se croyant jus-  
 tifié d'agir ainsi à cause des caractères  
 supérieurs des risques qu'il assure, pren-

## COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.

d'Assurance contre l'Incendie  
 Ci-devant  
 LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE  
 CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.  
 ÉTABLIE EN 1859  
 Capital autorisé - - - \$1,000,000.00  
 Actif net excédant - - - 480,000.00  
 Dépôt au gouvernement du Canada  
 pour la garantie des porteurs  
 de polices - - - 80,000.00  
 Sinistres payés à date - - - 888,021.10  
 Cie indépendante. Taux modérés.  
 J. B. LAFLEUR, - - - Président  
 L. J. MCGHEE, - - - Directeur-Gérant  
 BUREAU PRINCIPAL:  
 59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"  
 MONTREAL  
 On demande des agents pour les localités non  
 représentées.

Enfermez vos soucis de bureau dans  
 votre place d'affaires pendant la nuit. Il  
 pourrait arriver que le lendemain matin  
 ils aient disparu.

## WESTERN

Assurance Co.  
 Compagnie d'Assurance contre l'Incendie  
 et sur la Marine  
 INCORPORÉE EN 1851  
 ACTIF, au-delà de - - - \$3,570,000  
 REVENU pour 1906, au-delà de 3,609,000  
 Bureau Principal: TORONTO, Ont  
 Hon. Geo. A. COX, Président.  
 W. R. BROCK, Vice-Président.  
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.  
 C. C. FOSTER, Secrétaire.  
 Succursale de Montréal:  
 189 rue Saint-Jacques.  
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant

## LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
 L'actif en espèces dépasse - - - \$56,000,000  
 Les Placements Canadiens dé-  
 passent - - - 3,750,000  
 Les Réclamations payées dépas-  
 sent - - - 230,000,000  
 SUCCURSALE CANADIENNE;  
 Bureau Principal, Edifice de la Compagnie, Montreal.  
 Directeurs Canadiens:  
 E. S. CLOUSTON, Ecr. Président  
 GEO. H. DRUMMOND, Ecr., F. W. THOMPSON,  
 Ecr., JAMES CRATHERN, Ecr.  
 Sir ALEXANDRE LACOSTE.  
 J. GARDNER THOMPSON, Gérant Résident.  
 WM. JACKSON, Député Gérant.  
 J. W. BINNIE, Asst. Député Gérant.

## THE METROPOLITAN LIFE INS. CO.

STOCK COMPANY  
 Incorporée par l'état de New-York.  
**La Compagnie du Peuple, par le  
 Peuple, pour le Peuple.**  
 ACTIF: \$176,429,015.04  
 A plus de polices payant primes en force (11 ans)  
 aux Etats-Unis et au Canada que n'importe quelle  
 autre compagnie et, pendant chacune des dix années  
 passées, a accepté et émis plus de polices nouvelles  
 en Amérique que n'importe quelle autre compagnie.  
 MOYENNE D'UNE JOURNÉE D'OUVRAGE.  
 Réclamations payées..... 412  
 Polices échues..... 6,163  
 Nouvelles Assurances inscrites, } Par } \$1,320,403.09  
 Paiements aux porteurs de Poli- } jour }  
 ces et additions à la Réserve... } \$138,909.09  
 Actif accru..... } \$81,465.58  
 A déposé avec le Gouvernement du Dominion,  
 pour la protection des détenteurs de polices au Ca-  
 nada en titres Canadiens, plus de \$3,000,000.00.  
 \$1,692,868,585.00 d'assurances en vigueur sur  
 9,019,137 Polices.